

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 48

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 70**Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.